



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD TENUE LE MARDI 16 JUIN À  
9 H PAR VIDÉOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTIE DE M. JACQUES LADOUCEUR,  
PRÉFET DE LA MRC DE ROUVILLE**

---

**Étaient présents :**

Les représentants des MRC suivantes:

**MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY**

M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

**MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE**

Mme Suzanne Roy, préfet

M. Martin Damphousse, maire de Varennes

M. Stéphane Williams, maire de Saint-Amable

**MRC DE ROUSSILLON**

M. Christian Ouellette, préfet

M. Donat Serres, maire de La Prairie

Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier

**MRC DE ROUVILLE**

M. Jacques Ladouceur, préfet

**MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU**

Mme Diane Lavoie, préfète

M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire

Mme Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

**MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**

M. Patrick Bousez, préfet

M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion

**Étaient également présents:**

Mme Evelyne D'Avignon, DG — MRC de La Vallée-du-Richelieu

Mme Anne-Marie Dion, DG — MRC de Rouville

M. Gilles Marcoux, DG — MRC de Roussillon

Raymond Malo, DGA — MRC de Vaudreuil-Soulanges

M. Sylvain Berthiaume, DG — MRC de Marguerite-D'Youville

Mme Hélène Doyon, mandat concernant la révision du PMAD

Mme Marjorick Foisy, directrice, Montréal International

M. Stéphane Paquet, PDG, Montréal International

M. Alexandre Lagarde, VP des investissements étrangers, Montréal International

M. Thierry Larrivée, DG — TPECS

M. Enrique Machado, conseiller aux affaires institutionnelles — TPECS

M. Laurent Vignola, conseiller aux affaires régionales et métropolitaines — TPECS

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.*

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD  
Mardi 16 juin 2020 à 8h30 par vidéoconférence**

SUJET		DOCUMENT JOINT	DÉCISION INFORMATION
	Présentation de M. Stéphane Paquet, PDG de Montréal International	✓	Information
	Présentation de M <sup>me</sup> Hélène Doyon   Mandat – Révision du PMAD	✓	Information
<b>1.</b>	<b>Mot de bienvenue et ouverture de la séance</b>		
1.1.	Adoption de l'ordre du jour	✓	Décision
1.2.	Adoption du procès-verbal - Séance du 26 mai 2020	✓	Décision
<b>2.</b>	<b>Activités et informations de la Table</b>		
2.1.	Rapport du président		Information
2.2.	Suivi et rapport du directeur général	✓	Information
2.3.	Affaires associatives et gouvernementales		
<b>3.</b>	<b>Informations métropolitaines</b>		
Communauté métropolitaine de Montréal			
3.1.	Comité exécutif - Sommaire - Séance ordinaire du 11 juin	✓	Information
3.2.	Conseil d'administration – pas de séance depuis le 26 mai Prochaine séance ordinaire du 18 juin	✓	Information
Autorité régionale de transport métropolitain			
3.3.	Conseil d'administration - Séance ordinaire du 29 mai - Prochaine séance ordinaire du 18 juin		Information
3.4.	Révision de la Politique de financement - Retour sur les rencontres avec les élus des couronnes (28 mai et 15 juin) - Art. 95 de la Loi sur l'ARTM sur la répartition des contributions municipales - Décision à venir du Conseil de l'ARTM	✓	Information
exo			
3.5.	Conseil d'administration - Séance ordinaire du 4 juin	✓	Information
Montréal International			
3.6.	Conseil d'administration - Prochaine séance ordinaire du 18 juin		Information
<b>4.</b>	<b>Suivis des commissions de la CMM</b>		
4.1.	Commission de l'aménagement – pas de séance depuis le 26 mai		Information
4.2.	Commission de l'environnement – pas de séance depuis le 26 mai		Information
4.3.	Commission du dév. économique – pas de séance depuis le 26 mai		Information
4.4.	Commission du logement social – Séance ordinaire du 9 juin - Rapport préliminaire sur le suivi du financement du logement social	✓	Information
4.5.	Commission du transport – Séance ordinaire du 3 juin	✓	Information
4.6.	Comité consultatif agricole – pas de séance depuis le 26 mai		Information

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

<b>5.</b>	<b>Aménagement du territoire</b>		
5.1.	Révision du PMAD   Suivi des approches avec les autres secteurs		Information
5.2.	CPTAQ : Nouvelle position concernant les demandes d'exclusion	✓	Décision
<b>6.</b>	<b>Transport</b>		
6.1.	Mandat supplémentaire à Benoit Lavigne	✓	Décision
<b>7.</b>	<b>Environnement</b>		
<b>8.</b>	<b>Enjeux MRC</b>		
8.1.	MRC de Beauharnois-Salaberry		
8.2.	MRC de La Vallée-du-Richelieu		
8.3.	MRC de Marguerite-D'Youville		
8.4.	MRC de Roussillon		
8.5.	MRC de Rouville		
8.6.	MRC de Vaudreuil-Soulanges		
<b>9.</b>	<b>Finances et Administration</b>		
9.1.	États financiers de la TPECS	✓	Décision
<b>10.</b>	<b>Correspondances</b>		
<b>11.</b>	<b>Varia</b>		
<b>12.</b>	<b>Prochaine rencontre de la Table : le mardi 15 septembre 2020, 9h.</b>		
<b>13.</b>	<b>Levée de la séance</b>		

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

Présentation de M. Stéphane Paquet, PDG de Montréal International

M. Paquet présente aux membres un résumé du rôle central de Montréal International dans la relance économique du Grand Montréal ainsi qu'un état de la situation pendant la crise de la COVID-19.

Présentation de Hélène Doyon | Mandat concernant la révision du PMAD

Mme Hélène Doyon dresse un état des lieux concernant le dossier de la révision du PMAD et le mandat Couronne-Sud.

**1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance**

Ouverture de la séance: 10h07

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président de l'Assemblée, M. Jacques Ladouceur.

1.1. Adoption de l'ordre du jour

**2020-06-16-565**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 mai 2020 ;

En conséquence

Il est proposé par M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

Et appuyé par Mme Diane Lavoie, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée.

1.2. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2020

**2020-06-16-566**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2020 ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence

Il est proposé par Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier

Et appuyé par M. Christian Ouellette, préfet, MRC de Roussillon

Et résolu :

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2020 soit adopté.

Adopté

**2. Activités et informations de la Table**

2.1. Rapport du président

Le Président de la Table, M. Jacques Ladouceur, fait le sommaire des dernières rencontres de travail et des activités de représentation réalisées pour le compte de la TPECS.

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

## 2.2. Suivis de la direction générale

Le directeur général, M. Thierry Larrivée, fait un survol des derniers dossiers.

## 2.3. Affaires associatives et gouvernementales

Aucun commentaire en particulier.

# 3. Informations métropolitaines

## 3.1. Comité exécutif CMM

M. Martin Damphousse, représentant de la Table à la CMM, fait un résumé de la dernière rencontre du Comité exécutif du 11 juin.

Deux points ont été soulevés par le représentant de la Couronne-Sud et ajoutés en varia à l'ordre du jour du CE du 11 juin. Le premier point, celui concernant la position adoptée par la CPTAQ eu égard au deuxième alinéa de l'article 65 de la LPTAA. Le deuxième fait référence au programme d'aide financière de 50 millions du gouvernement du Québec aux PME montréalaises, et ce sans considérer les couronnes. Deux résolutions sont adoptées pour dénoncer ces deux éléments.

## 3.2. Conseil d'administration CMM

Aucun commentaire en particulier.

## 3.3. Conseil d'administration ARTM

M. Martin Damphousse fait le survol de la rencontre du 29 mai 2020. Trois dossiers majeurs sont traités durant la rencontre, la mise à jour de la politique de financement, la refonte tarifaire et l'impact de la COVID-19 et le déficit en matière de transport.

La Couronne-Sud réitère sa position de s'assurer que les contributions municipales en 2021 soient les mêmes que celles de 2020.

## 3.4. Révision de la Politique de financement

Point abordé précédemment. Aucune question n'est soulevée.

## 3.5. Conseil d'administration d'exo

Point abordé précédemment. Aucune question n'est soulevée.

## 3.6. Conseil d'administration de Montréal international

Aucune question n'est soulevée.

# 4. Suivis des commissions de la CMM

## 4.1. Commission de l'aménagement

Aucune question n'est soulevée.

## 4.2. Commission de l'environnement

Aucun commentaire en particulier.

## 4.3. Commission du développement économique des équipements métropolitains et des finances

Aucun commentaire en particulier.

## 4.4. Commission du logement social

M. Stéphane Williams fait le résumé du point. La commission dépose et adopte le *Rapport du mandat permanent sur le suivi du financement et des programmes d'habitation soutenus par la Communauté métropolitaine de Montréal* pour l'année 2019. L'année se termine avec les remboursements correspondants à la CMM pour l'année 2019. Également dans le prochain mois de septembre une autre rencontre aura lieu pour terminer le mandat d'inclusion en logement social.

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

M. Williams informe également les membres sur l'intention évoquée par quelques membres de la commission du logement social d'appliquer le règlement d'inclusion au niveau métropolitain. Les membres s'opposent à une telle proposition et préfèrent faire appel à l'autonomie municipale et laisser ainsi les municipalités décider si elles veulent appliquer un tel règlement sur leur territoire.

4.5. Commission du transport

Aucun commentaire ni question n'est soulevé.

4.6. Comité consultatif agricole

Aucun commentaire ni question n'est soulevé.

5. **Aménagement du territoire**

5.1. Révision du PMAD

M. Thierry Larrivée fait le résumé du point. Aucun commentaire ni question n'est soulevé.

5.2. CPTAQ : Nouvelle position concernant les demandes d'exclusion

**2020-06-16-567**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), une municipalité locale qui désire faire une demande d'exclusion d'un lot de la zone agricole pour ses propres fins ou pour un projet dont elle se fait le promoteur, peut le faire avec l'appui de la municipalité régionale de comté ou de la communauté, en transmettant sa demande directement à la commission et en y joignant l'avis de conformité avec son règlement de zonage et, le cas échéant, avec les mesures de contrôle intérimaire, ainsi que tout autre document exigé par la commission ;

**CONSIDÉRANT** que dans un courriel transmis le 3 juin 2020, la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) mentionnait qu'elle avait adopté une « nouvelle position » eu égard au deuxième alinéa de l'article 65 de la LPTAA ;

**CONSIDÉRANT** que cette « nouvelle position » de la CPTAQ, soi-disant pour clarifier l'interprétation de l'article 65 de la LPTAA et assurer un traitement uniforme des demandes d'exclusion, est à l'effet qu'une demande d'exclusion doit être appuyée par l'instance la plus haute sur le territoire visé et que par conséquent, une demande d'exclusion déposée par une municipalité locale se situant sur le territoire d'une communauté métropolitaine (CMM ou CMQ) devra, pour être recevable, être accompagnée d'une résolution d'appui adoptée par cette dernière, et non par la MRC ;

**CONSIDÉRANT** que la Commission de protection du territoire agricole du Québec a également informé la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qu'elle n'accepterait plus de demandes d'exclusion provenant d'une municipalité locale sans qu'elle ne soit appuyée par la CMM alors que jusqu'ici, l'appui de la municipalité régionale de comté était suffisant ;

**CONSIDÉRANT** qu'une telle interprétation outrepasserait les pouvoirs et le mandat de la CPTAQ, en plus de restreindre indûment la compétence des MRC en matière d'aménagement du territoire à l'intérieur des limites de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ;

En conséquence :

Il est proposé par M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire

Et appuyé par M. Christian Ouellette, préfet, MRC de Roussillon

Et résolu :

**QUE** le Conseil de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud dénonce l'interprétation que fait la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) du deuxième alinéa de

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

l'article 65 de la LPTAA et réitère la compétence en matière d'aménagement du territoire des MRC situées en tout ou en partie dans la CMM ;

**DE DEMANDER** que la CPTAQ sursoie à l'application de sa nouvelle position face à l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

**DE DEMANDER** que la CPTAQ continue de traiter les demandes d'exclusion qui sont déposées par des municipalités locales du territoire métropolitain avec l'appui de leur MRC ;

**DE TRANSMETTRE** copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Madame Andrée Laforest, au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Monsieur André Lamontagne, au ministre responsable de la région de la Montérégie, Monsieur Christian Dubé, à la ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Madame Chantal Rouleau, au président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, Monsieur Stéphane Labrie, ainsi qu'à la Présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, Madame Valérie Plante ;

**DE TRANSMETTRE** copie pour appui aux municipalités régionales de comté de la Couronne-Sud.

Adoptée

## 6. Transport

### 6.1. Mandat supplémentaire à Benoit Lavigne

**2020-06-16-568**

Il est proposé par Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier  
Et appuyé par Mme Diane Lavoie, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu  
Et résolu :

**DE PROLONGER** le mandat d'accompagnement pour la Couronne-Sud octroyé à monsieur Benoît Lavigne par le biais d'une banque de 60 heures additionnelles, à 170\$ de l'heure, en sus des banques d'heures précédemment approuvées.

Adoptée

## 7. Environnement

## 8. Enjeux métropolitains des MRC

### 8.1. MRC de Beauharnois-Salaberry

### 8.2. MRC de La Vallée-du-Richelieu

### 8.3. MRC de Marguerite-D'Youville

### 8.4. MRC de Rouville

### 8.5. MRC de Roussillon

### 8.6. MRC de Vaudreuil-Soulanges

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*

## 9. Finances et Administration

### 9.1. États financiers de la TPECS

Étant donné que les états financiers ne sont pas disponibles, monsieur Larrivée fait un bref point verbal des états financiers. Aucun commentaire ni question n'est soulevé.

## 10. Correspondances

## 11. Varia

Les élus félicitent M. Thierry Larrivée et toute l'équipe de la TPECS pour l'extraordinaire travail réalisé pendant la crise de la COVID-19.

## 12. Huis clos

## 13. Prochaine rencontre de la Table : Le mardi 15 septembre à 9h

## 14. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de la séance. Il est 11h58.

### Signature

Thierry Larrivée  
Directeur général - TPECS

*Ce procès-verbal n'a pas été approuvé*